

Délibération 4.04

Plan jeunesse 2023-2028

Intervention de Joachim MOYSE

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Je commencerai par saluer l'effort qui est mobilisé en faveur de la jeunesse de la part de notre Département. En effet, elle représente une partie de notre population qui compte parmi la plus discriminée sur de nombreux aspects que ce document reprend de manière non exhaustive.

Ce sont eux également qui figurent parmi les plus pauvres de nos concitoyens. La vie est parfois très dure pour nos jeunes, et c'est toujours aller dans le bon sens que d'en tenir compte.

Ce plan s'articule autour de trois ambitions, 8 enjeux et 20 actions phare. Il reprend un certain nombre d'actions déjà existantes et en initie de nouvelles. Il augmente significativement la part des budgets consacrés à la jeunesse. Globalement on ne peut que s'en réjouir. Les objectifs d'autonomisation et d'émancipation des jeunes sont des objectifs que nous partageons pleinement et les initiatives qui vont dans ce sens sont toujours à encourager.

Mais plusieurs éléments nous invitent à pointer du doigt les limites de ce plan, à commencer par le caractère restrictif de certaines actions et notamment en matière de périmètre d'application.

C'est en effet regrettable que plusieurs actions se cantonnent aux communes des zones rurales. Certes, cela représente une part importante de notre département mais cela contribue à isoler toujours davantage les communes périurbaines ou à les rendre toujours plus dépendantes d'une ville principale.

De la même façon, lorsque j'ai lu le titre de la première action portant sur la volonté du Département de renforcer ses partenariats, ma première réaction a été de me dire que cette démarche allait enfin permettre de mettre autour de la table les différentes institutions qui travaillent avec la jeunesse. C'est d'autant plus important que notre jeunesse est parfois difficile à capter.

Or, j'ai été surpris de voir que les communes ne figuraient nulle part. Pourtant, certaines actions comme les classes découvertes gagneraient à être pensées avec les communes.

Tout d'abord parce qu'elles sont un interlocuteur privilégié des enseignants, ensuite parce qu'elles financent déjà sur des projets d'école parfois coconstruits, des voyages scolaires. Mais ce ne sont pas les seules. Je pense également à l'encouragement aux pratiques culturelles et sportives et même au logement.

Les communes sont le premier échelon de proximité. Elles sont des collectivités de terrain avec une connaissance fine du maillage local. Se passer de leur expertise et de leurs ressources me semble regrettable.

Limites territoriales, limites partenariales, mais également limites pour le public bénéficiaire.

Première limite, le nombre limité de bénéficiaires sur certaines actions. Pour ne prendre que le parcours citoyen jeunes ouvert pour les jeunes de l'ASE, jeunes qui soulignons-le, sont parmi les plus fragiles de notre territoire. Il se limite à une dizaine de jeunes. Je n'ai pas le chiffre du nombre de jeunes qui sortent de l'ASE chaque année, mais je ne suis même pas persuadé que nous touchons 1% de ces derniers. C'est dommage, car le projet est intéressant.

Seconde limite, l'absence d'un véritable guichet unique avec un maillage suffisant sur tout le territoire. Ce Plan nous propose de gagner en clarté mais 20 actions pour le seul Plan Jeunesse, c'est déjà énorme pour s'y retrouver, surtout quand d'autres actions avec d'autres partenaires contribuent à flouter la lecture de ces dispositifs.

Troisième limite, en lien avec la seconde, c'est le montage des dossiers administratifs qui nécessitent un nombre non négligeable de pièces justificatives à rapporter. Nous comprenons tous l'obligation de justifier des critères d'éligibilité d'un dispositif, mais nous savons aussi que ce type de démarche décourage beaucoup de jeunes.

Mais plus fondamentalement peut être, lorsque l'on relit le constat qui est dressé en préambule du Plan Jeunesse et qui a pour but d'en expliquer la genèse, c'est la précarité et la pauvreté dont sont victimes les jeunes aujourd'hui qui est avancée, et notamment celle qu'on a constaté durant la crise sanitaire et depuis l'inflation récente.

Ce qu'on a pu voir, ce sont ces jeunes qui ne parvenaient plus à se nourrir décemment, qui font la queue à la Banque alimentaire, au secours populaire ou encore aux Restos du Cœur. Ceux qui sont contraints de retourner vivre chez leurs parents, à abandonner leurs études ou à tellement travailler que cela nuit à leurs études.

Pour eux comme pour un grand nombre, être jeune, c'est déjà avoir tellement de contraintes. C'est déjà devoir se justifier de sa propre existence, parce qu'on est jeune et qu'on doit toujours faire des études plus longues, parce qu'on est inexpérimenté, parce qu'on ne peut pas subvenir à ses besoins et même plus, à ses envies.

Et c'est peut-être cela qu'il est nécessaire de revoir si l'on veut renouer réellement et durablement avec la jeunesse. Notre proposition d'expérimenter un Revenu d'autonomie pour les jeunes va dans ce sens.

A défaut, il doit pouvoir exister une voie médiane qui prendra enfin en considération l'aspiration de la jeunesse et son droit inaliénable d'existence.

Je pense notamment au soutien financier pour les frais d'études supérieures, au développement des logements réservés aux jeunes ou encore, pour nos collégiens à la pérennisation du pass collège ouvert à tous comme cette année mais avec des montants bien supérieur permettant une réelle insertion dans notre société.